



Luxembourg, le 15 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Place de l'Étoile »

Présentation du concept pour le développement urbain de la place de l'Étoile

Ce mardi 15 septembre 2020, Madame Lydie Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, et Monsieur François Bausch, Vice-Premier Ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, ont présenté en présence de Monsieur Thibault Lauprêtre, managing director de BC Partners, et de Monsieur Marc Giorgetti, gérant de Felix Giorgetti Sàrl, le concept pour le développement urbain de la place de l'Étoile, site de quelque 3 ha situé à proximité immédiate du centre-ville.

À l'occasion de cette conférence de presse, les développeurs du projet ont présenté d'un côté le concept urbanistique du projet, à savoir la création d'un quartier mixte avec logements, bureaux, commerces et services, et de l'autre côté un concept de mobilité qui prendra en compte les différents moyens de transport. Ce projet attrayant a pu voir le jour grâce à la mise à disposition de terrains de la part de l'État et de la Ville de Luxembourg, dans le cadre d'une excellente collaboration entre tous les acteurs.

« Place de l'Étoile » : un nouveau pôle de mobilité au cœur de la ville

Situé à l'intersection de la route d'Arlon, de la rue de Rollingergrund et du boulevard de la Foire, le site accueille actuellement un pôle d'échange desservi par les autobus municipaux, les autobus régionaux et la ligne de tramway qui joindra la place de la Gare vers la fin de l'année.

Avec la réalisation du nouveau projet « Place de l'Étoile », cette place gardera sa fonction de pôle d'échange et deviendra même un axe de circulation principal reliant les communes limitrophes de l'Ouest à la capitale grâce à une connexion améliorée aux transports en commun existants et par l'extension du réseau du tramway de la place de l'Étoile en direction de la commune de Strassen. Ce nouvel hub de mobilité visant à favoriser le développement des mobilités douces accueillera également plusieurs pistes cyclables, des stations du système de location *vel'OH!*, et des liaisons piétonnières vers les autres quartiers de la ville, notamment le Rollingergrund.

Afin de permettre l'intégration d'un *shared space* avec une gare routière souterraine pour les autobus régionaux, le tronçon de la route d'Arlon situé entre le boulevard de la Foire et la rue de Rollingergrund sera dévié par un tunnel depuis le boulevard de la Foire en direction du square de New York pour rejoindre à nouveau la route d'Arlon. Cette « nouvelle » route d'Arlon permettra d'orienter le trafic de manière ciblée permettant à chaque usager de la route de trouver sa place dans ce concept, mais surtout, elle laissera plus d'espace à l'individu en surface.



Un quartier mixte avec une offre diversifiée

L'amélioration des conditions de mobilité des usagers est une des lignes directrices indispensables du projet. Une autre ligne directrice principale, et première priorité du Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Luxembourg, est la création de logements. Ainsi, sur les 102.745 m² du projet, 48.395 m², donc 47% de la surface totale, seront utilisés pour la construction de plus de 600 logements, dont des logements à coûts modérés. Ensuite, sur une surface de 8.365 m² (8%) seront intégrés des commerces, un fitness, un *foodhall* avec terrasses et jardins intérieurs ainsi qu'un cinéma multiplex de 5 salles. Finalement, la surface prévue pour l'installation de bureaux compte 45.985 m², soit 45% de la surface totale.

Prochaine étape du projet

Ce concept servira de base pour l'introduction de la modification ponctuelle du plan d'aménagement général (PAG) et de l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier (PAP) à adopter par le Conseil communal de la Ville de Luxembourg. Il est prévu que ces procédures seront entamées lors du 1^{er} trimestre 2021.

Contact presse :
Désirée Biver
Communication et relations publiques
Ville de Luxembourg
+352 4796 5014
dbiver@vdl.lu